

-----*-----
Délégation générale à la Protection
Sociale et à la Solidarité nationale
Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Dakar, le Octobre 2016



A

Monsieur l'Intendant-colonel,
Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Objet : Rapport de fin de mission relatif à la visite technique de l'unité de transformation
céréalière de Madame Sokhna Astou Gaye MBACKE à Touba.

P.Jointes : Deux (02) annexes.....

Dans le cadre de la préparation des travaux de réhabilitation des UTC, le chef de la Division Technique et Logistique accompagné du Directeur général de l'Entreprise Darou Salam et de tous les autres techniciens listés en annexe 1s'est rendu à Touba le 25 septembre 2016 pour visiter la minoterie de Madame Sokhna Astou Gaye MBACKE à Touba à l'issue du diagnostic technique des unités de transformation céréalières, transportées par la société Tracto Service Equipement (TSE), du dépôt de Diamniadio au complexe céréaliier de Thiès.

Cette visite technique a permis d'étudier les installations de la première unité fonctionnelle du genre et de voir en l'état ces équipements sur leur socle prêts à l'emploi. Cette visite a également permis d'évaluer les contraintes, opportunités du processus d'installation et le niveau d'organisation des organisations féminines qui seront bénéficiaires.

Cette unité abritée sur un local de (11X 7m) est composée d'un vibro-tamiseur, d'un épierreur, d'un dégermeur d'un recycleur d'air, d'un broyeur, d'un élévateur haut de trois mètres et de moulins de fabrication locale. Chaque machine fonctionnant isolément. Il convient de noter que l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) avait assuré un accompagnement technique du GIE de Madame Sokhna Astou Gaye MBACKE en février 2011. La gérante a fait une requête de disposer de modules complémentaires pour la montée en puissance de son mini industrie qui emploie un grand nombre de femmes et produit 10 tonnes de "sankal" et 6 tonnes de brisures de maïs. Une visite de Madame le Délégué et du comité technique souhaitable permettrait de voir les installations d'une UTC afin de mieux déterminer les capacités requises pour les organisations féminines bénéficiaires. Enfin, les techniciens ont fait ces observations relatives à la mise en service:

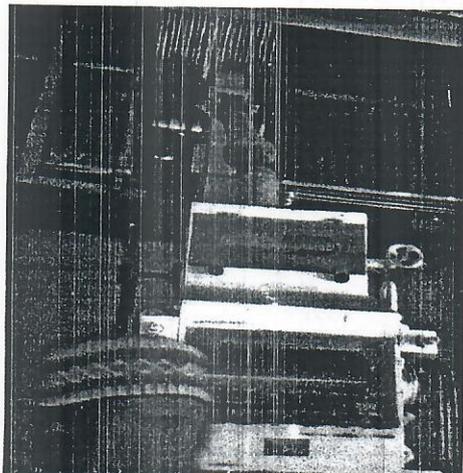
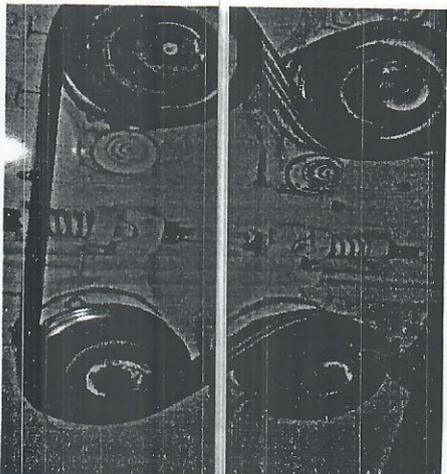
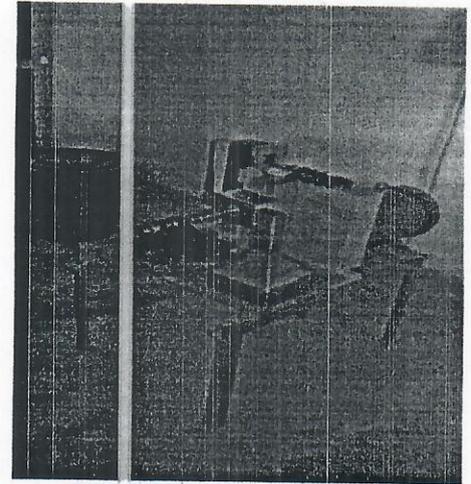
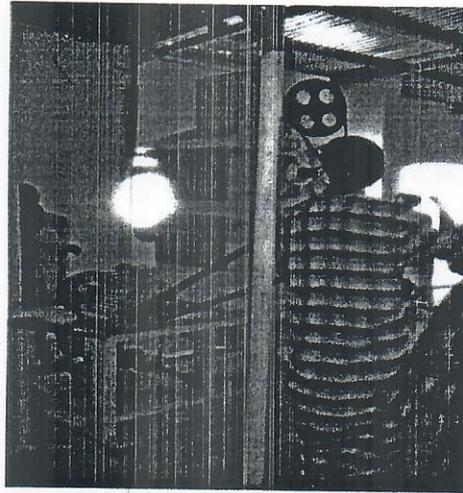
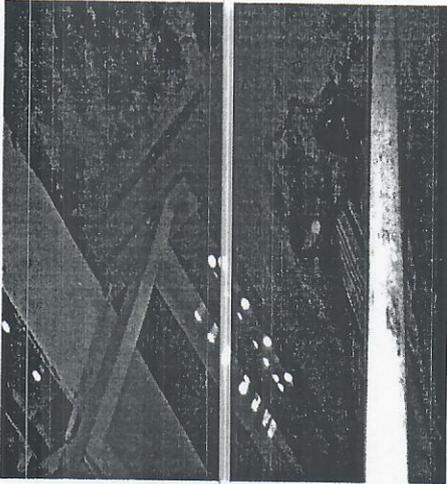
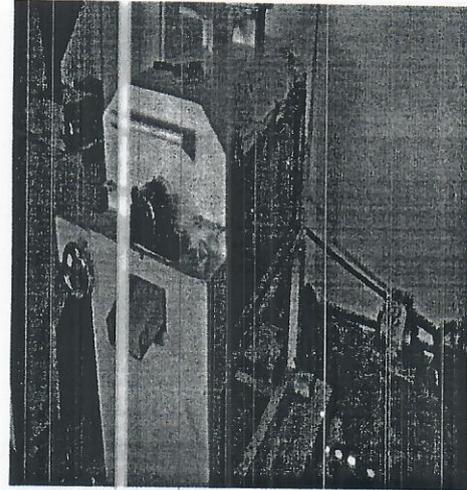
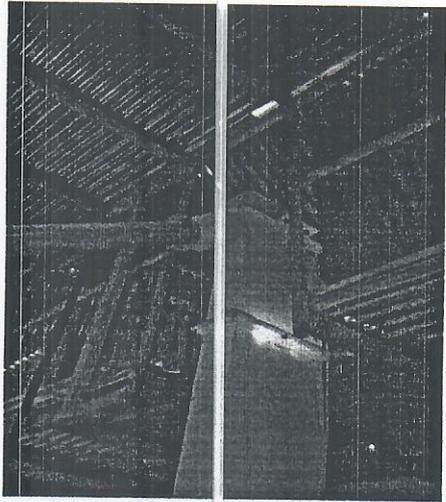
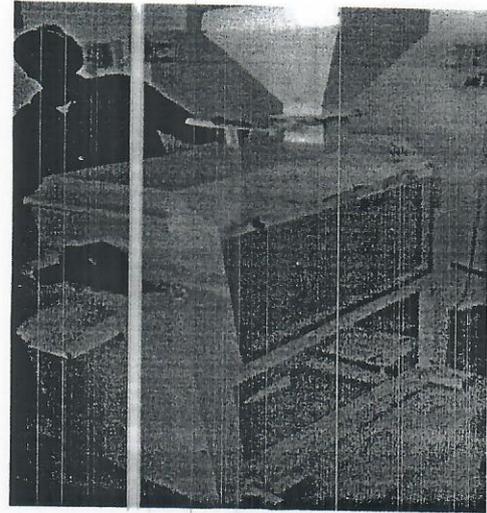
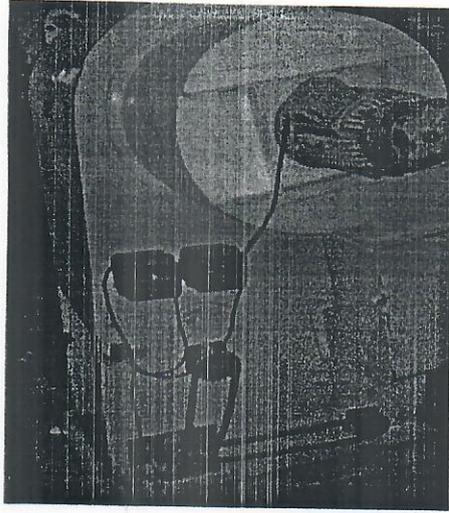
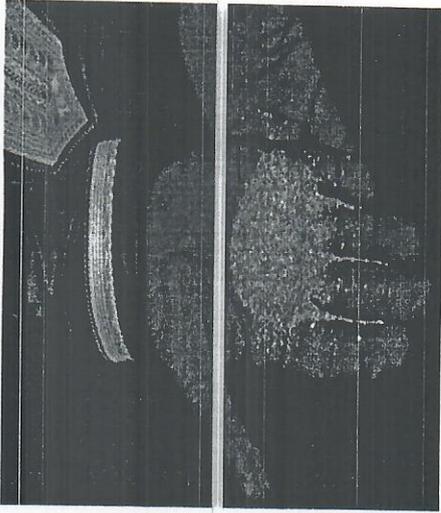
- En sus du nombre requis de huit (08) UTC à réhabiliter au minimum, les autres équipements à tester pourront être attribués en modules complémentaires aux OF..
- Le choix des bénéficiaires pourrait être conditionné par la disponibilité d'un terrain pour la construction du local et l'abonnement à la SENELEC d'un courant de 380 Volts pour un rendement optimal certes coûteux pour faire tourner les machines avec le bilan de puissance nécessaire

Le lieutenant-colonel Ababacar NDIAYE
Chef de la Division Technique Logistique

LISTE DE PRESENCE

Ont participé à cette visite:

- Le lieutenant-colonel Ababacar NDIAYE Chef DTL/CSA
- Monsieur Ibrahima MBAYE Technicien ITA en retraite
- Monsieur Gatta NDIAYE, Directeur d'entreprise Darou Salam
- Monsieur El hadj Abdoulaye SECK Professeur de Mécanique SC Directeur ONPF
- Monsieur Ibra SAMB, représentant TSE
- Monsieur Mamadou SOW Conducteur CSA.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But - Une Foi

Délégation générale à la Protection
Sociale et à la Solidarité nationale

Commissariat à la Sécurité Alimentaire



N° _____/PR/CAB/DGPSN/CSA/DTL

Dakar, le

Objet : Compte rendu de la sixième réunion CT INPS du 09 juin 2016.
P.Jointe : Une (01) annexe.

Il s'est tenu le 09 juin 2016, la sixième réunion du comité technique de l'INPS sous la présidence de Mme le Délégué Général. La liste de présence est jointe en annexe.

Après la lecture du compte rendu de la réunion précédente du 31 mai 2016, l'ordre du jour a porté sur la requête de financement du projet et le niveau d'exécution du plan d'action global relatif aux composantes de l'INPS, notamment la création des Banques céréalières villageoises (BCV), le dispositif de suivi évaluation, la formation des organisations féminines et l'installation des unités de transformation céréalière (UTC).

Après avoir ouvert la séance, Madame le Délégué a donné la parole au Directeur du Commissariat de Sécurité Alimentaire qui a fait une présentation succincte de la requête avant de permettre aux divers participants d'intervenir sur les composantes du projet.

Le Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire a précisé que les véhicules Pick up prévus dans le projet ont été réalisés dont trois (03) ont été mis en pool au CSA et deux (02) véhicules déployés au niveau des régions. Les trois (03) véhicules en pool l'ont été conformément à l'engagement du Directeur du CSA dont la lettre adressée à l'Ambassade du Japon. Avant d'inviter Mr Massamba DIOP à faire la genèse de l'affaire, il a rappelé que l'achat d'un Pick up supplémentaire était programmé et que ce véhicule pourra être affecté au MFFE. Monsieur DIOP a rappelé les conditions d'élaboration de la requête de financement du programme INPS que le Directeur du CSA lui avait confié en revenant sur les différentes composantes ainsi que sur l'insistance de la partie japonaise à ce que le CSA soit le détenteur de ces véhicules. Monsieur Ousmane KA de la CSO/MFFE a revendiqué de son côté la paternité du projet de l'INPS pour lequel il a eu à collaborer avec le Directeur du CSA. Tout en confirmant le rôle du MFFE dans le suivi évaluation, le Directeur du CSA a rappelé que si les véhicules étaient en pool du CSA dans le projet initial, cela pouvait résulter du fait que le CSA et la CSO appartiennent au même ministère et que l'esprit de collaboration doit être poursuivi.

Madame le Délégué a précisé que la DGPSN va étudier les modalités d'affectation des véhicules pour l'exécution de la composante 7. Le réaménagement budgétaire doit être exécuté pour l'avancement de ce projet du même type que les programmes gérés avec d'autres partenaires sous la responsabilité de la DGPSN. Pour le Secrétaire Général, la requête de financement ayant été faite, il suffit d'écrire au Ministère des Finances pour lui notifier les réaménagements budgétaires et exécuter les composantes. Le Ministère de l'Economie et des Finances est responsable de l'utilisation des fonds et des financements reçus. Il s'agit de les informer par correspondance des réaménagements budgétaires proposés. Monsieur Balla DIAGNE de la Direction des cantines scolaires fait remarquer que la mise en œuvre des composantes déclinées en PTA devient une urgence. Les plans des cantines avaient déjà été réalisés et des missions de ciblage d'écoles étaient planifiées pour les régions de Saint Louis, Matam, Kaolack et Fatick. A ce propos, le SG affirme que les services déconcentrés de la DCS peuvent bien prendre en charge ce volet.

Madame Awa SOW WADE dans son intervention s'est appesanti sur l'état d'avancement du projet qui n'évolue pas assez malgré les TDRs rédigés, notamment ceux relatifs au recrutement d'un consultant chargé d'appuyer la mise en œuvre des BCV.

Par rapport à l'installation et mise en service des unités modernes de transformation de céréales, elle relevait que les TDRs pour l'exécution d'une mission préparatoire avaient déjà élaborés. Le Lt-colonel Ababacar NDIAYE relate que le transfert des équipements sur Thiès par la direction de la société Tracto- Services Equipement (TSE) a été effectué depuis le 25 mai 2016 et que le Directeur de l'Institut de Technologie Alimentaire a désigné un représentant au comité technique.

Enfin, dans ses recommandations, Madame le Délégué a exhorté les différents participants à la réalisation effective des actions répertoriées dans le PTA consolidé et des recommandations. La séance a été levée à 14 heures 30 minutes.

Lieutenant-colonel Ababacar NDIAYE
Chef de la Division Technique et Logistique
Commissariat Sécurité Alimentaire

AMPLIATION :

- DGP SN (ATCR)
- CT M BODJI
- DIRC SA
- Tout nombre CT

LA LISTE DE PRESENCES

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1. Dr Anta Sarr DIACKO | Délégué Général |
| 2. Mr Fape Ibrahima FAYE | Secrétaire général |
| 3. Int/ Col Aly MAR | Directeur CSA |
| 4. Mr Cusmane KA | CSO |
| 5. Mr Mamadou MBODJI | CT/ DGPSN |
| 6. Mme Rokhaya DIAKHATE | DGPSN |
| 7. Mme Safiétou BA DIOP | CT/ DGPSN |
| 8. Mme Awa Wade SOW | Experte en Protection Sociale et
Genre du PRODESCSOMFIE |
| 9. Mme Mame Khady Ndour THIAM | Agent CSO |
| 10. Mr Massamba DIOP | DAA/ CSA /DGPSN |
| 11. Lt- colonel Ababacar NDIAYE | DTL/CSA/DGPSN; |
| 12. Mr Mansour DIOUF | DDSC/MFFE |
| 13. Mme Soukeyna Touré | DDSC/MFFE |
| 14. Mr Billa DIAGNE | MEN/DCas |

POINT DE SITUATION DES ACTIVITES TENUES APRES LA SIXIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE INPS

- Trois déplacements des techniciens sur le site d'essais sis au complexe de Thiès
- 17 mai 2016 et 25 mai 2016 transfert des UTC sur Thiès- 2 septembre 2016 (senelec)-
- 5 septembre 2016 (plateforme de tests)
- Diagnostic technique de la totalité des équipements par TSE le 6 septembre 2016
- Visite de l'UTC de Madame Astou gaye MBACKE à Touba - Dimanche 25 septembre 2016
- Lancement DRP travaux de réhabilitation 11 octobre 2016-10-
- Débat des opérations de réhabilitation proposé au comité pour le 17 octobre 2016

A l'issue du transfert, une réunion technique avec les techniciens de la TSE, déterminera les modalités de la tenue des opérations de réhabilitation des UTC.

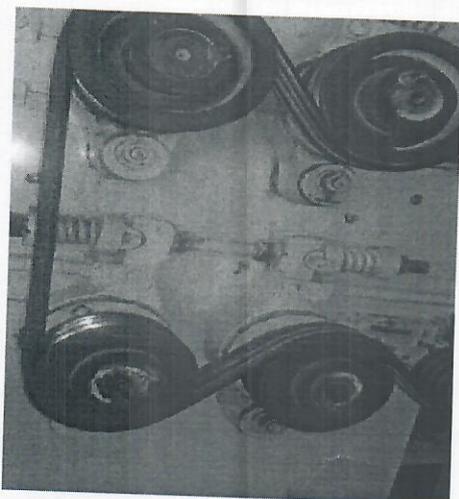
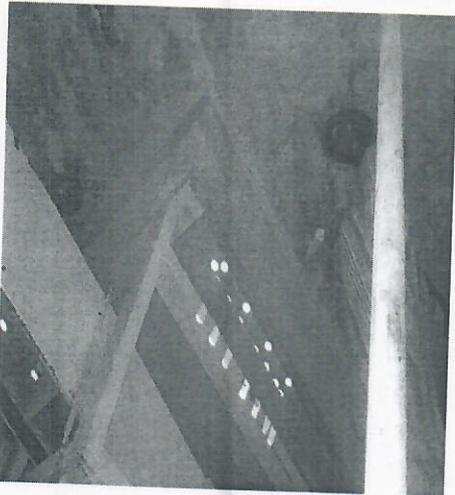
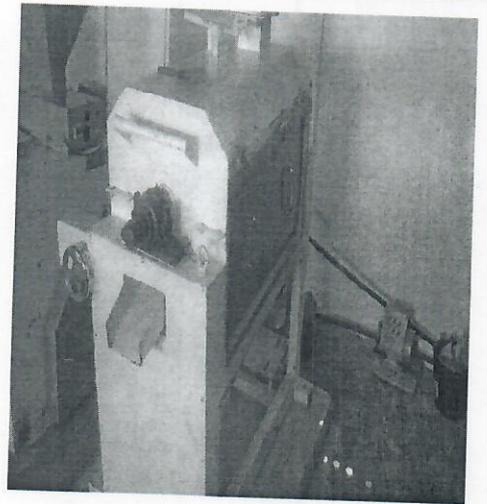
Visite à Touba

Dans le cadre de la préparation des travaux de réhabilitation des UTC, le chef de la Division Technique et Logistique accompagné du Directeur général de l'Entreprise Darou Salam et de tous les autres techniciens listés en annexe 1s'est rendu à Touba le 25 septembre 2016 pour visiter la minoterie de Madame Sokhna Astou Gaye MBACKE à Touba à l'issue du diagnostic technique des unités de transformation céréalières, transportées par la société Tracto Service Equipement (TSE), du dépôt de Diamniadio au complexe céréaliier de Thiès.

Cette visite technique a permis d'étudier les installations de la première unité fonctionnelle du genre et de voir en l'état ces équipements sur leur socle prêts à l'emploi. Cette visite a également permis d'évaluer les contraintes, opportunités du processus d'installation et le niveau d'organisation des organisations féminines qui seront bénéficiaires.

Cette unité abritée sur un local de (11X 7m) est composée d'un vibro-tamiseur, d'un épierreur, d'un dégermeur d'un recycleur d'air, d'un broyeur, d'un élévateur haut de trois mètres et de moulins de fabrication locale. Chaque machine fonctionnant isolément. Il convient de noter que l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) avait assuré un accompagnement technique de la GIE de Madame Sokhna Astou Gaye MBACKE en février 2011. La gérante a fait une requête de disposer de modules complémentaires pour la montée en puissance de son mini industrie qui emploie un grand nombre de femmes et produit 10 tonnes de "sankal" et 6 tonnes de brisures de maïs. Une visite de Madame le Délégué et du comité technique souhaitable, permettrait de voir les installations d'une UTC afin de mieux déterminer les capacités requises pour les organisations féminines bénéficiaires. Enfin, les techniciens ont fait ces observations relatives à la mise en service:

- En sus du nombre requis de huit (08) UTC à réhabiliter au minimum, les autres équipements à tester pourront être attribués en modules complémentaires aux OF..
- Le choix des bénéficiaires pourrait être conditionné par la disponibilité d'un terrain pour la construction du local et l'abonnement à la SENELEC d'un courant de 380 Volts pour un rendement optimal certes coûteux pour faire tourner les machines avec le bilan de puissance nécessaire



INVENTAIRE DES UNITES DE TRANSFORMATION (T.S.E.)

- M. Al assane SAMB : Représentant de la T.S.E.
M. Mamour NGOM : Administrateur DAROU SALAM
M. l'adjudant Mouhamed FALL : Gérant complexe C.S.A.

MATERIELS RECENSES

- ❖ 52 VIBROSEPARATEURS : dans le magasin
- ❖ 45 ELEVATEURS : dont 41 en magasin et 04 à l'extérieur
- ❖ 11 HUMIDIFICATEURS : dont 01 en magasin et 10 à l'extérieur
- ❖ 18 DEGERMEURS : en magasin
- ❖ 20 AIR DE RECYCLING : en magasin
- ❖ 08 EPIEURS : en magasin
- ❖ 39 MOTEURS (Petit Modele) : dont 33 en caisse et 06 dépourvus de caisse
- ❖ 30 MOTEURS (Grand Modele) : dont 29 en caisse et 01 à l'extérieur
- ❖ 44 TREMIS : dont 41 en magasin et 03 à l'extérieur
- ❖ 44 CHAINES D'ALIMENTATION A GODE : dont 41 en magasin et 03 à l'extérieur
- ❖ 42 TAMIS DE BROEUR : 38 en magasin et 04 à l'extérieur
- ❖ 46 BROEURS : à l'extérieur dont 21 avec Moteur (p.m.) et 25 sans Moteur